



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mil sept Le 5 novembre 2007 à dix neuf heures
30 octobre 2007	Le Conseil Municipal légalement convoqué (article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales) s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Pierre CARASSUS, Maire
Date d'affichage	<u>En exercice</u> : 33
30 octobre 2007	<u>Étaient présents</u> : Pierre CARASSUS, Raoul EYZAT, Guy PESTY, Brigitte BERLAN, Josette GUYARD, Alain TAFFOUREAU, Anselme MALMASSARI, Pierre HERRERO, Bernard CHABROLLE, Corinne MAGNIFICO, Jean-François CHALOT, Robert ROBLIN, Nadine DALLONGEVILLE, Madeleine CREPATTE (à partir de la délibération n° 07.151), Henri de MEYRIGNAC, Caroline ROUSSE, Liliane MARGUERITE, Jean Jacques HOVELYNCK, Clodi PRATOLA, Denise LANGLOIS, Jean-Claude CARON (20 + 1)
Nombre de Conseillers	<u>Absents ayant donné pouvoir</u> : Claudine ADNOT à Guy PESTY, Ginette MOREAU à Josette GUYARD, Paul ANIES à Alain TAFFOUREAU, Jacqueline CHEVIYER à Corinne MAGNIFICO, Jean-Louis MASSON à Brigitte BERLAN, Michel PRUVOST à Jean-François CHALOT, Jeannette MEJANE à Nadine DALLONGEVILLE, Danielle HANNOUN à Raoul EYZAT, Nadine CAFFIAUX à Josette GUYARD, Jeannette MEJANE à Nadine DALLONGEVILLE, Nathalie LEVASSEUR à Clodi PRATOLA, Palmyre DEBOSSU à Jean-Claude CARON (11)
En exercice : 33	<u>Absent</u> : Olivier BEAL (1)
Présents : 20 +1	Caroline ROUSSE a été élue secrétaire de séance.
Votants : 32	

Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance

AFFAIRES GENERALES

- 2 Installation d'une nouvelle conseillère municipale

URBANISME

- 3 Prémption propriété 6 rue des Rechèvres
- 4 Acquisition parcelles AH n° 1367 1370 1374

07.149 – Désignation du secrétaire de séance

A L'UNANIMITE, DESIGNE Caroline ROUSSE en qualité de secrétaire de séance.

07.150 – Installation d’une nouvelle conseillère municipale

PROCEDE A L’INSTALLATION de Madeleine CREPATTE, en qualité de Conseillère Municipale remplaçant Sandrine LICINI démissionnaire

07.151 – Prémption 6 rue des Rechèvres

DONNE UN AVIS FAVORABLE à la décision de préempter la propriété du 6 rue des Rechèvres, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l’acte de vente et **S’ENGAGE** à inscrire en dépenses et en recettes les crédits nécessaires à l’opération soit 210 000 EUROS environ

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 27

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA, CARON*)

07.152 – acquisition parcelles rue de Crespy

ACCEPTE d’acquérir les parcelles AH 1367 1370 1374 appartenant à Monsieur RAVAUDET à l’euro symbolique et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l’acte de vente qui sera reçu par maître Dumand

Le vote a lieu à main levée et donne le résultat suivant :

POUR : 27

Contre : 0

Abstention : 5 (*Mmes LEVASSEUR, LANGLOIS, DEBOSSU - MM. PRATOLA CARON*)

Pour extrait délivré conforme au registre
Fait à VAUX LE PENIL, le 12 novembre 2007
Le Maire,